

RHÔNE-ALPES

Tourisme

www.insee.fr/rhone-alpes

N°124 - janvier 2010

Tourisme hiver 2008-2009 : les hébergements collectifs s'en sortent mieux que les hôtels

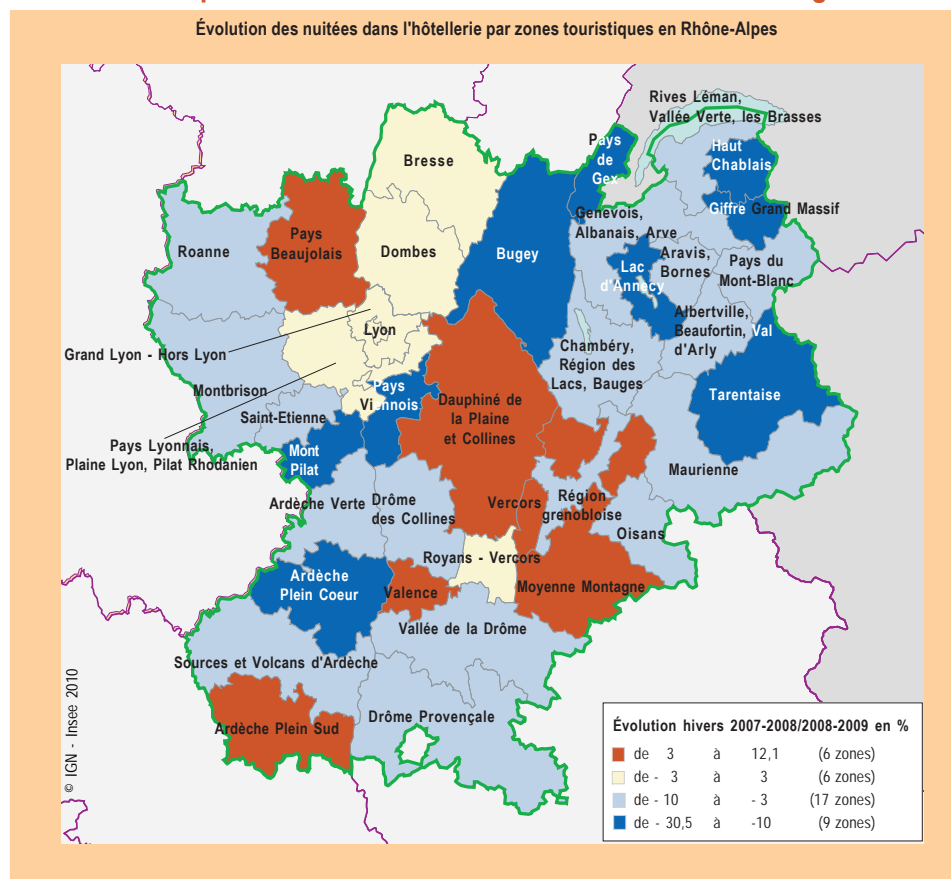
Durant la saison d'hiver 2008-2009, la fréquentation dans les hôtels de la région a diminué de 6 %. En revanche, celle des hébergements collectifs a progressé de 2,5 %. Dans les stations de montagne, la fréquentation hôtelière baisse de 10 % tandis que la diminution est plus faible en zone urbaine. Toutes les catégories d'hôtels sont touchées et la clientèle étrangère est venue moins nombreuse, notamment les nationalités les plus fidèles comme les Britanniques.

Lionel Espinasse

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

Le bilan de la saison d'hiver 2008-2009 est contrasté en Rhône-Alpes : assez bon pour les hébergements collectifs (centres de vacances, villages vacances, etc.) mais morose pour les hôtels. Sur l'ensemble de la région, les nuitées en hébergements collectifs ont progressé de 2,5 % par rapport à l'hiver précédent, tandis que celles des hôtels ont baissé de 6 %. Les bonnes conditions d'enneigement n'ont ainsi pas compensé les difficultés liées à la crise économique. Par ailleurs, ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de réduction de l'offre : - 1,3 % pour les hôtels et - 1,5 % pour les hébergements collectifs entre l'hiver 2007-2008 et l'hiver 2008-2009.

Recul de la fréquentation dans l'hôtellerie des stations de montagne



Des tendances inverses dans l'hôtellerie et les hébergements collectifs

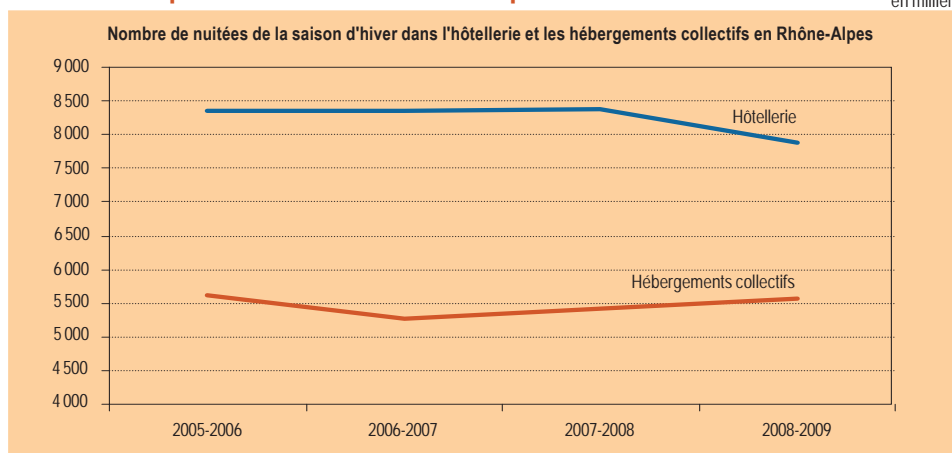
Cette baisse de fréquentation dans l'hôtellerie marque une rupture de tendance par rapport aux trois dernières saisons d'hiver. De l'hiver 2005-2006 à l'hiver 2007-2008, la fréquentation dans ces établissements s'élevait, bon an mal an, à environ 8,3 millions de nuitées. Elle chute à 7,9 millions durant l'hiver 2008-2009. Dans les hébergements collectifs, le résultat de l'hiver 2008-2009 se situe dans le prolongement d'une hausse entamée l'année précédente.

Les conséquences de ces évolutions de l'hiver 2008-2009 sont sensibles au niveau des taux d'occupation. Dans l'hôtellerie, il baisse en Rhône-Alpes et passe de 57,9 % à 55,5 % et ce malgré

Localement, les situations sont contrastées. Les trois départements alpins (Isère, Savoie et Haute-Savoie) rassemblent ces deux composantes. En Isère, la saison d'hiver 2008-2009 a été bonne dans les hébergements collectifs, avec une hausse de 17 % des nuitées. Cette dernière est concomitante avec une augmentation de l'offre. Dans l'hôtellerie, la fréquentation baisse globalement de 3,2 %. Cette évolution résulte de progressions dans les zones touristiques du Vercors, de la Moyenne montagne et du Dauphiné, et de baisses dans l'Oisans, le pays Viennois et à Grenoble. En Savoie et Haute-Savoie, la situation est plus défavorable. Les nuitées de l'hôtellerie ont diminué de 10 % dans les deux départements.

Chute de fréquentation dans les hôtels après trois hivers de stabilité

en milliers



Source : Insee, DGCIS

la réduction de l'offre. Inversement, il augmente dans les hébergements collectifs de 54 % à 58 %.

Dans la région, le tourisme d'hiver comprend deux grandes composantes : l'activité des stations de montagne et l'activité continue de l'hôtellerie pour la clientèle d'affaires, souvent concentrée dans les villes. Dans l'hôtellerie des stations de montagne, la saison montre un net repli par rapport à l'hiver précédent avec une diminution de près de 10 % des nuitées. En zone urbaine, la baisse est moins forte (- 3 %). Dans le même temps, la part de la clientèle d'affaires progresse légèrement.

Localement, les baisses les plus fortes touchent la Tarentaise, le Haut Chablais, la zone du Giffre-Grand Massif et la région d'Annecy. Dans les hébergements collectifs, la baisse est faible en Savoie (- 1 %) et on enregistre une hausse en Haute-Savoie (+ 7 %).

À l'exception du Rhône, la situation de l'hôtellerie dans les autres départements de la région n'est pas très favorable. Durant la saison d'hiver 2008-2009, les nuitées ont baissé de 4 à 6 % dans l'Ardèche, l'Ain et la Loire. Elles se sont juste maintenues à leur niveau de l'année précédente

Seule l'hôtellerie du Rhône connaît une hausse significative de sa fréquentation

nuitées et capacité en milliers ; évolution en %

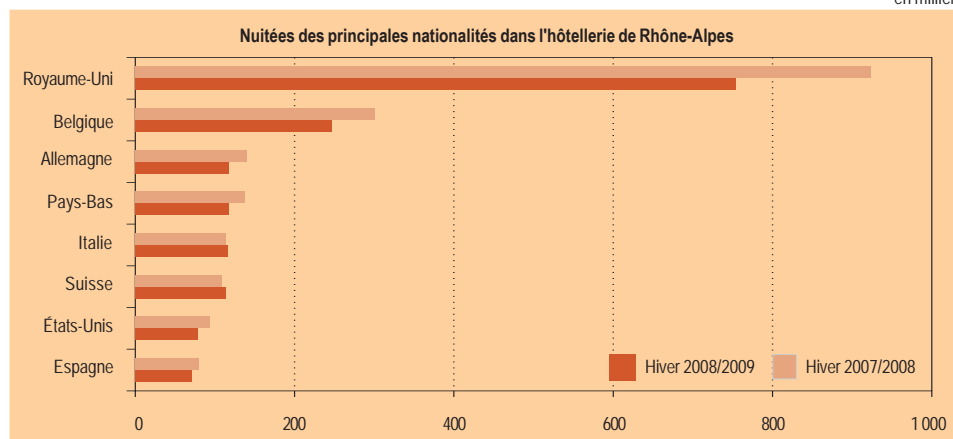
	Hôtellerie				Hébergements collectifs			
	Nuitées 2008-2009	Évolution	Chambres offertes 2008-2009 *	Évolution	Nuitées 2008-2009	Évolution	Équipements offerts 2008-2009	Évolution
Nuitées et offre de chambres ou d'équipements - saison d'hiver 2008-2009								
Ain	369,2	-6,3	541,7	-3,6	61,1	0,2	84,0	3,7
Ardèche	83,3	-4,3	198,5	-1,2	43,5	-47,0	83,6	-27,3
Drôme	359,5	0,4	564,7	-3,0	87,9	-4,5	129,4	2,7
Isère	961,3	-3,2	1 165,0	1,0	722,1	16,7	467,2	3,6
Loire	291,0	-6,4	429,6	-4,5	46,5	1,1	78,5	7,5
Rhône	1 760,0	1,2	2 034,9	-0,6	43,9	-6,6	49,7	-22,3
Savoie	2 092,5	-10,2	1 906,9	-2,0	2 795,0	-1,2	1 393,2	1,3
Haute-Savoie	1 954,9	-9,5	1 986,8	-0,9	1 762,6	6,9	1 007,3	-4,8
Rhône-Alpes	7 871,7	-6,0	8 828,1	-1,3	5 562,6	2,5	3 292,9	-1,5

* Le nombre de chambres offertes est obtenu en multipliant le nombre de chambres proposées par le nombre de jours d'ouverture

Source : Insee, DGCIS

Moins de Britanniques, de Belges et d'Allemands dans les hôtels

en milliers



Source : Insee, DGCS

dans la Drôme et ont progressé de 1 % dans le Rhône. Dans tous les cas, l'offre de chambres a diminué.

Dans ces cinq départements, l'activité des hébergements collectifs est traditionnellement faible en hiver. Le point marquant de la saison 2008-2009 reste la forte réduction de l'offre d'équipements dans le Rhône et en Ardèche où un établissement important n'a pas ouvert en hiver.

Globalement, les durées moyennes de séjour ont peu évolué par rapport à celles de la saison précédente. Pour l'ensemble de la région, elles s'établissent à 2,1 jours dans l'hôtellerie et à 5,9 jours dans les hébergements collectifs. Dans les hôtels, c'est toujours dans les trois départements alpins qu'elle est la plus élevée, avec un maximum de 3,3 jours en Savoie. Dans les hébergements collectifs, elle dépasse les 6 jours en Savoie et Haute-Savoie.

Dans l'ensemble de la région, la situation morose dans les hôtels se retrouve dans toutes les

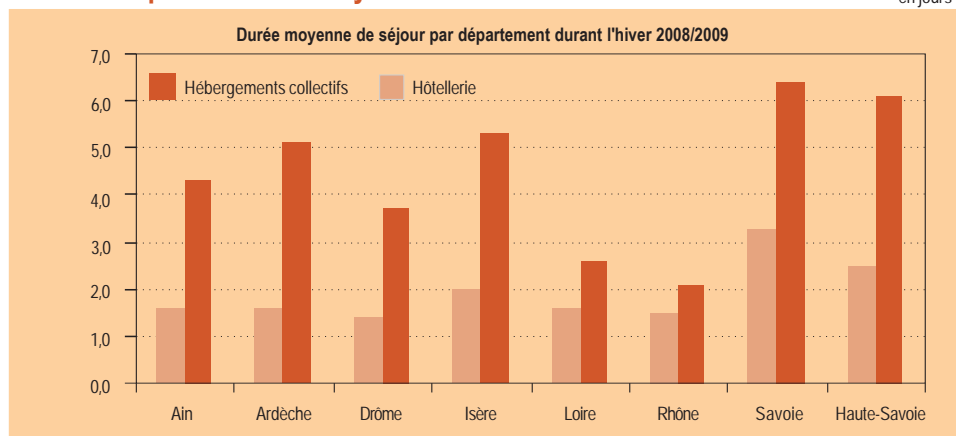
catégories d'établissement, y compris dans les quatre étoiles, d'habitude préservés. Les diminutions du nombre de nuitées varient ainsi de - 2 % pour les quatre étoiles à - 7 % pour les deux étoiles. Par ailleurs, les hôtels de chaîne comme les indépendants sont touchés, avec des baisses respectives de - 3 % et - 8 %. La plus forte diminution des nuitées dans les établissements indépendants tient en partie à la réduction de l'offre. Sur les 1 640 hôtels de ce type ouverts durant l'hiver 2007-2008, près de 50 avaient fermé l'hiver suivant, entraînant ainsi une baisse de 2 % des chambres offertes.

La baisse de la fréquentation dans l'hôtellerie concerne en premier lieu la clientèle étrangère, avec une chute de 13 % des nuitées. Ce constat vient confirmer la baisse de 6 % de la fréquentation étrangère déjà enregistrée sur la saison précédente (Hiver 2007-2008). Dans le même temps, la fréquentation de la clientèle française ne baisse que de 3 %. La diminution concerne de nombreuses nationalités, dont les plus assidues comme les Britanniques (- 18 %), les Belges (- 18 %), les Allemands (- 15 %) ou les

Les touristes étrangers sont venus moins nombreux dans l'hôtellerie

Les durées de séjour les plus élevées sont dans les départements savoyards

en jours



Source : Insee, DGCS

Dans les hôtels de Savoie, 4 clients sur 10 viennent de l'étranger

en %

	Hiver 2008-2009	
	Hôtellerie	Hébergements collectifs
Part de la clientèle étrangère par département		
Ain	20,3	4,3
Ardeche	13,7	2,1
Drôme	13,1	3,2
Isère	17,7	13,8
Loire	9,2	1,2
Rhône	17,0	31,9
Savoie	39,2	21,6
Haute-Savoie	34,9	13,1
Rhône-Alpes	27,1	16,7

Source : Insee, DGCIS

Néerlandais (- 14 %). Seuls les Italiens et les Suisses sont venus plus nombreux (+ 3 % et + 5 %), la proximité géographique ayant sans doute joué favorablement par un coût moindre du transport.

Dans la région, la part des clients étrangers passe ainsi de 29 % à 27 % entre l'hiver 2007-2008 et l'hiver 2008-2009. Les réductions les plus fortes se situent en Isère et en Savoie. Dans le Rhône et la Haute-Savoie, la situation est stable de ce point de vue.

Inversement, la part de la clientèle étrangère a progressé dans les hébergements collectifs (de 15 % à près de 17 %), surtout dans les départements alpins et notamment en Isère. ■

Méthodologie

L'Insee réalise chaque année une enquête de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée (0 à 4 étoiles luxe). Elle est effectuée par sondage : les résultats comportent donc une incertitude liée à l'échantillonnage.

Par ailleurs, l'Insee Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Observatoire Régional du Tourisme (ORT) réalise depuis 1994 une enquête semblable auprès des hébergements collectifs (villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse et depuis décembre 1999, centres de vacances ; les résidences de tourisme en sont exclues).

L'objectif de ces enquêtes est de disposer d'une information statistique sur la fréquentation de ce type d'hébergement touristique : capacité d'accueil, taux d'occupation, nombre de nuitées, durée de séjour, et présence de clientèle d'origine étrangère.

Les enquêtes couvrent une période différente selon le type d'hébergement étudié : toute l'année pour l'hôtellerie et les deux saisons pour les hébergements collectifs : l'hiver (décembre-avril) et l'été (mai-septembre).

La collecte et le traitement des données sont réalisés par la direction régionale de l'Insee Rhône-Alpes.

Définitions

Nombre de nuitées = nombre total de nuits passées dans l'hôtel (ou l'établissement d'hébergement collectif) par l'ensemble des clients.

Taux d'occupation = nombre de chambres ou d'équipements d'hébergements occupés X 100 / nombre de chambres ou d'équipements offerts.

Clientèle étrangère : c'est le pays de résidence habituelle qui est retenu, non pas la nationalité.

Type d'hébergement :

- catégorie de classement officiel pour l'hôtellerie homologuée (de 0 à 4 étoiles luxe),

- type d'hébergements pour les hébergements collectifs : Villages de Vacances, Maisons Familiales de Vacances, Centres de vacances, autres hébergements (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours).

Les Espaces Touristiques Nationaux (ETN)

Montagne hors station : communes de montagne n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants, communes non supports de station de sports d'hiver.

Station de montagne : communes de montagne n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants, mais communes supports de station de sports d'hiver adhérant à l'AMSF SHE (Association des Maires des Stations Françaises de Sports d'Hiver et d'Été).

Autre rural : communes n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants (et n'étant pas classées en montagne).

Autre urbain : communes appartenant à une unité urbaine > à 20 000 habitants.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13h à 16h)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2010
© INSEE 2010 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

● "Saison hiver 2007-2008, une saison correcte dans les stations de montagne", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Résultats* n°102, janvier 2009.

● "Saison hiver 2006-2007, les stations de montagne pénalisées par le manque de neige", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Résultats* n°87, février 2008.